



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE STRATFORD

AVIS PUBLIC

**CONSULTATION PUBLIQUE SUR UNE DEMANDE DE PERMIS
D'AUTORISATION DE RÉSIDENCE DE TOURISME EN LIEN AVEC LE
RÈGLEMENT NO 1182 : RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS**

Aux personnes et organismes intéressés par la présente demande de permis d'autorisation de résidence de tourisme pour l'adresse **392 chemin Aylmer**.

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné :

QUE la Municipalité a reçu la demande de permis d'autorisation de résidence de tourisme pour l'adresse **392 chemin Aylmer**. Conformément au Règlement no 1182, une consultation écrite est en cours jusqu'à 13h le 14 août 2023. Vous pouvez transmettre vos questions et commentaires à l'adresse **dg@stratford.quebec** ou au **165 avenue Centrale Nord**.

Lien vers le site web :

<https://stratford.quebec/avis-publics/>

DONNÉ À STRATFORD
CE 28 IÈME JOUR D'AOÛT 2023

William Leclerc Bellavance

William Leclerc Bellavance
Directeur général et greffier-trésorier

Description du projet du 392 chemin Aylmer

Pertinence du projet en lien avec les objectifs et critères décrits au règlement 1182

Tous les règlements seront respectés à la lettre

Capacité maximale autorisée (Hébergement)

4

Outils de promotion (sites, etc.)

Airbnb, mon chalet.ca, facebook

Animaux autorisés

Non

Type de location (période de l'année, fréquence, durée, etc.)

Toute l'année